



Pesticides : on nous aurait menti ?

La Fédération Suisse de Pêche critique le non-respect des promesses

Les pesticides montrent malheureusement à quel point les cours d'eau et les poissons sont menacés ; il ne reste plus grand-chose du contre-projet aux initiatives sur les pesticides et l'eau potable.

Au printemps 2021, les affiches rouges contre les « initiatives extrêmes » ont envahi tout le pays, comme si la famine et la disparition de la paysannerie menaçaient. La Fédération Suisse de Pêche (FSP) a fait preuve de courage. S'appuyant sur des faits, mais avec beaucoup d'engagement, les pêcheurs, les organisations environnementales, les gestionnaires de l'eau et les spécialistes de la protection des eaux ont expliqué les dangers des pesticides pour l'homme et les animaux. Malheureusement, leurs efforts ont été vains et les initiatives ont été rejetées.

Contre-projet : emporté par le vent !

Au Parlement et pendant la campagne référendaire, les opposants, menés par le lobby agricole, ont invoqué le contre-projet indirect issu d'une initiative parlementaire : un train de mesures comprenant une « trajectoire de réduction » visant à réduire les risques liés à la fertilisation excessive pour l'homme et l'animal. Le contre-projet a été encensée par les opposants à l'initiative : il serait beaucoup plus efficace, plus ciblé et même plus strict que les prescriptions de l'UE. Aujourd'hui, quatre ans plus tard, c'est la désillusion : petit à petit, le contre-projet tant vanté est amputé de ses éléments les plus importants... jusqu'à disparaître pratiquement complètement !d!

Il suffit d'augmenter les valeurs limites !

Le dernier exemple en date des tentatives d'affaiblissement de la réglementation sur les pesticides par le lobby agricole est la motion déposée lors de la session de printemps par le conseiller national Leo Müller (Centre, LU). Elle visait l'ordonnance sur la qualité de l'eau potable et la protection des organismes aquatiques, qui n'est entrée en vigueur qu'en 2023. Cette ordonnance stipule que les autorités doivent réexaminer l'autorisation d'un pesticide lorsque la valeur limite est dépassée dans plus de 10 % des stations de mesure dans les ruisseaux, les rivières et les lacs. Avant même que cette disposition n'entre en vigueur, au plus tôt en 2026 ou 2028, elle doit être assouplie. La demande : la valeur limite doit être dépassée non pas dans 10 %, mais dans 20 % des stations de mesure.

Le peuple mené en bateau

Le lobby agricole a fait valoir devant le Conseil national que la limite de 10 % entraînerait rapidement le retrait de l'autorisation de nombreux produits phytosanitaires écologiques. Cela mettrait en péril des cultures telles que le colza, la betterave sucrière ou la pomme de terre. Mais des voix se sont également élevées contre cette mesure lors du débat. Gabriela Suter (PS, AG) a critiqué le fait



Malgré toutes les promesses, trop de pesticides, et surtout trop de pesticides toxiques, se retrouvent dans les sols et les eaux.

Photo: stockadobe.com

Rösti joue au poker avec la motion Zanetti

Provoqué par la conseillère nationale Suter (voir texte principal), le conseiller fédéral Albert Rösti a dû justifier le revirement du Conseil fédéral, qui est passé de défenseur à partisan d'un assouplissement. « Il s'agit de mettre en balance la protection et les avantages ». En d'autres termes : les avantages des cultures maraîchères et la protection des eaux. « Ce n'est pas en acceptant la motion Müller que nous réduisons la protection des eaux petit à petit. » Rösti a cité quatre mesures du Conseil fédéral contre la pollution par les pesticides :

1. Tout d'abord, la motion de Roberto Zanetti (PS, SO), ancien président central de la FSP, transmise par le Parlement, sur la protection efficace de l'eau potable par la détermination des zones de captage. Selon M. Rösti, cela permettra de déterminer où l'eau potable converge dans les cours d'eau. Si ces zones présentent un risque immédiat de pollution, des mesures doivent être prises.
2. « Nous avons pour mandat de réduire les rejets d'azote provenant des stations d'épuration des eaux usées. »
3. De même, le Conseil fédéral a pour mission de mettre en œuvre des mesures visant à éliminer les micropolluants dans toutes les stations d'épuration. Selon M. Rösti, ces deux derniers points sont exigés par deux motions de la Commission de l'environnement du Conseil national.
4. Enfin, son département fixera prochainement une nouvelle valeur limite pour d'autres substances nocives. *Bi*

que l'initiative parlementaire « Réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides » ait été perçue par le peuple comme un contre-projet officieux. « La motion Müller veut relever les obstacles avant que le Conseil fédéral puisse retirer l'autorisation d'un pesticide qui pollue manifestement nos eaux et met ainsi en danger notre eau potable. » À noter : les cantons et les acteurs de la gestion de l'eau s'étaient également prononcés au préalable contre cet assouplissement excessif. Le Conseil fédéral ayant lui aussi « fait un virage à 180 degrés » (dixit Suter), la motion a été adoptée par 113 voix contre 72.

Coup sur coup

Ce n'est pas la seule attaque contre la protection des eaux. Quelques exemples ?

- Le lobby agricole fait pression sur la Confédération pour qu'elle ne fixe pas de valeurs limites pour certains pesticides hautement toxiques. Pourtant, il est

incontestable que des concentrations trop élevées de pesticides menacent la flore, la faune et la santé humaine.

- Le conseiller national Philipp Bregy (Centre, VS) réclame une simplification des procédures d'autorisation des pesticides, sous le nom de « protection phytosanitaire moderne ».
- La conseillère aux États Johanna Gapany (PLR, FR) et la conseillère nationale Katja Riem (UDC, BE) veulent adopter les règles plus laxistes de l'UE en matière de surveillance des eaux, sans autre forme de procès !

La Fédération Suisse de Pêche ne se laisse pas décourager et continuera à lutter par tous les moyens contre la pollution excessive par les pesticides.

Kurt Bischof

Le magazine 2025 est disponible !

Chiffres, informations, contexte et belles photos

Le numéro 2025 du « Magazine 2025 des poissons et de la pêche en Suisse » est disponible. Il peut être téléchargé gratuitement sur sfv-fsp.ch.

Pour la troisième fois déjà, la Fédération Suisse de Pêche (FSP) publie une revue passionnante intitulée « Magazine 2025 ». Elle ne traite pas uniquement de la pêche. Le conseiller aux États Daniel Jositsch, président central de la FSP, déclare à ce sujet dans une interview : « Il est fascinant de voir à quel point le bien-être des poissons est lié à une incroyable diversité de thèmes et d'aspects. Je pense notamment à l'habitat, à l'engagement en faveur d'habitats intacts, qui sont liés à de nombreux autres thèmes tels que le climat, la qualité de l'eau, l'énergie hydraulique, la biodiversité, les oiseaux piscivores ou la situation de la pêche professionnelle. »

Informations et réponses

Les 56 pages du magazine apportent des réponses et des images à des questions telles que :

- Quel est l'impact du changement climatique sur les eaux suisses ?
- Pourquoi le compromis historique sur la protection des eaux est-il remis en question ?
- Comment les centrales hydroélectriques, la pêche et la nature se sont-elles mises d'accord sur l'aménagement du Grimsel ?
- Quel est l'intérêt de la pêche pour les jeunes ?
- Pourquoi tant de polémique autour du sandre ?



Le « Magazine 2025 des Poissons et de la Pêche en Suisse » vient de paraître et peut être téléchargé ici.

► sfv-fsp.ch

- Comment le projet « Les pêcheurs aménagent l'habitat » a-t-il réussi sa percée ?

Projets de la FSP

Le magazine donne également un aperçu, en texte et en images, des projets de la Fédération Suisse de Pêche. Il documente également le travail politique et les activités associatives de la FSP. Dans une grande interview, Daniel Jositsch s'exprime sur ses positions et ses objectifs après près d'un an à la présidence de la FSP.

Kurt Bischof



Magazine 2025 des Poissons et de la Pêche en Suisse

avec le rapport d'activité 2024 de la Fédération Suisse de Pêche



L'une des nombreuses activités de la Journée des poissons 2023.

† Roger Zbinden

C'est avec tristesse et émotion que nous vous annonçons le décès de Roger Zbinden, président de la fédération cantonale vaudoise. Il s'est éteint le 9 mai 2025 après onze mois de lutte contre le cancer. Roger était un ami pêcheur très apprécié, un président actif et un partenaire fiable pour la FSP. Nous gardons un excellent souvenir de l'AD 2023 organisée sous sa direction à Montreux. Roger a également joué un rôle important en tant que bâtisseur de ponts entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Bureau directeur FSP

Actions pour le grand public

Journée des poissons le 30 août 2025

Les sociétés et fédérations ont encore le temps de préparer une action destinée au grand public pour la Journée des poissons.

Depuis plus de 12 ans, les comités des sociétés de pêche et des fédérations cantonales le savent : tous les deux ans a lieu la « Journée des poissons ». Elle se déroule toujours à la même date, le dernier samedi du mois d'août. La Journée des poissons peut toutefois être avancée ou repoussée afin d'être combinée avec un événement déjà prévu par la société ou la fédération.

Contact avec la population

Se retrouver dans la cabane de la société ou au sein de la communauté des pêcheurs, c'est bien. Mais cela ne suffit plus aujourd'hui. La pêche doit « sortir », se montrer et expliquer ses enjeux à la population. On n'apprécie que ce que l'on expérimente, et on ne protège que ce que l'on connaît. C'est tout le sens de la « Journée des poissons » : mettre les associations de pêcheurs en contact avec le grand public !

sons » : mettre les associations de pêcheurs en contact avec le grand public !

« L'eau, c'est la vie »

La FSP lance le slogan, met à disposition des outils de travail et du matériel et assure la communication. Le slogan 2025 est « L'eau, c'est la vie ». Il exprime le fait que l'eau est un élément indispensable à l'homme, à la nature, à l'économie et à la société. Ce slogan est une excellente plateforme pour s'adresser à un large public et, le cas échéant, organiser des manifestations avec des partenaires d'autres domaines le 30 août 2025.

Activités : tout est possible

Pour organiser la Journée des poissons sur place, une large palette d'activités est possible : excursion le long des rives, repas de poisson avec la population, stand d'information devant un centre commercial, visite d'une pisciculture ou d'une centrale électrique, ou encore organisation d'une table ronde sur les thèmes liés à l'eau. Laissez libre cours à votre imagination – pas besoin que ce soit compliqué ou coûteux.

Kurt Bischof



Informations, suggestions et matériel dans le livre de recettes pour les sociétés et fédérations.

Schweizerischer Fischerei-Verband
Fédération Suisse de Pêche
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca



Agenda

14.06.2025

Assemblée des délégués FSP
Coire

30.08.2025

Journée des poissons
Thème « L'eau c'est la vie »
Toute la Suisse

27.09.2025

Catch & Clean Day
Toute la Suisse

22.11.2025 – nouvelle date

Fish Day FSP

Winterthur

Impressum

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch